Saint-Lys
cœur de bastide

Monsieur le ministre de l'intérieur et des Outre-mer
Place Beauvau
75800 PARIS 08

Saint-Lys le 21 novembre 2022

Monsieur le Ministre,

Je vous confirme la bonne réception de votre courrier du 2 novembre 2022 relatif au projet d'implantation d'un Centre de Préparation au Retour (CPAR) à Saint-Lys, qui a retenu toute mon attention.

Votre courrier retrace les principaux axes de ce projet qui touchera la commune de Saint-Lys pour, a minima, les 10 prochaines années.

Comme vous l'explicitez dans votre correspondance, j'ai souhaité depuis le début une collaboration étroite avec la préfecture de la Haute-Garonne sur ce dossier. Malgré nos rencontres avec les porteurs du projet, seule la mobilisation de mon équipe et de moi-même en septembre a conduit à l'organisation de la réunion publique tenue le 17 octobre dernier.

Néanmoins, l'absence d'un plan de communication par l'opérateur, mandaté par l'Etat pour ouvrir le CPAR, et les informations partielles dont nous disposions ont entraîné des cristallisations considérables à l'échelle locale.

Je me permets donc d'insister sur l'indispensable travail collaboratif dans le cadre de la déclinaison de la politique nationale d'immigration dans nos territoires. Le couple maire-préfet est essentiel dans ce processus de décision de manière à susciter l'adhésion des populations, ce qui n'a pas été le cas pour Saint-Lys.

De surcroît, l'accueil d'un public d'environ 120 personnes, représentant la totalité de l'attribution du SRADAR Occitanie, implique l'allocation de moyens adaptés dans une commune d'une envergure telle que Saint-Lys.

Si la scolarisation des enfants sera à la charge de l'opérateur, l'Etat détient un rôle majeur dans l'accompagnement social des populations accueillies et le renforcement du sentiment de sécurité. S'agissant de cet accompagnement, Monsieur Etienne Guyot, Préfet de la Haute-Garonne, m'a assuré le 14 octobre dernier qu'en aucun cas la commune ni son Centre communal d'action sociale ne devraient supporter les dépenses d'accompagnement social des résidents du CPAR.

MAIRIE DE SAINT-LYS
1 Place Nationale - CS 60027 - 31470 Saint-Lys
Tél. : 05 62 14 71 71 - Fax : 05 61 91 63 02 - mairie@saint-lys.fr
www.saint-lys.fr

Saint-Lys
cœur de bastide

Suite à votre déplacement le 5 novembre à Revel, nous avons noté votre volonté de mener une concertation avec les élus et l'Association des Maires de France du département de la Haute-Garonne (AMF 31) afin de définir les besoins des territoires sur le plan de la sécurité.

Aussi, je sollicite par la présente le renfort de notre brigade de Gendarmerie de Saint-Lys, qui compte à ce jour 21 gendarmes, intervenant au sein d'un territoire périurbain d'environ 30 000 habitants.

Garant de la tranquillité et de la sécurité publique, j'envisage parallèlement de renforcer mes effectifs de Police municipale, qui comptent à ce jour quatre agents. Je sollicite le soutien financier de l'Etat, car ces deux mesures permettraient de juguler le développement d'insécurité développé par la création du CPAR tout en suivant simplement la démographie locale.

Comme cela a été indiqué le 5 novembre, je ne manquerai pas de tenir informé Monsieur Jacques Oberti, Président de l'AMF 31, que j'ai sollicité dans le cadre du recensement des besoins de gendarmes sur le territoire de la Haute-Garonne.

Enfin, n'ayant pas la possibilité de vous présenter toutes les facettes de ce dossier par courrier, et notamment les suggestions que je pourrais formuler pour améliorer le dialogue maire-préfet dans le cadre de l'installation d'un CPAR, je sollicite de votre haute bienveillance une audience afin d'approfondir de vive voix l'ensemble des points. Celle-ci pourrait être envisagée à l'occasion du 104ème Congrès des Maires et des Président(e)s d'intercommunalité, à laquelle je serai présent.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, que l'équipe municipale et moi-même mettons tout en œuvre afin de trouver un consensus sur l'aboutissement d'un tel projet dans l'intérêt des objectifs nationaux mais surtout dans l'intérêt des Saint-Lysiens que je représente.

Avec mes respectueux hommages, je vous prie d'agrée, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Maire,

Très respectueusement **Serge Deuilhé**

Mairie de SAINT-LYS 31470

MAIRIE DE SAINT-LYS
1 Place Nationale - CS 60027 - 31470 Saint-Lys
Tél. : 05 62 14 71 71 - Fax : 05 61 91 63 02 - mairie@saint-lys.fr
www.saint-lys.fr